Annexe

On trouvera ci-joint un texte conséquent présenté à un colloque sur le vieillissement tenu à Aix-en-Provence en mars 2017 et qui reprend les étapes du parcours scientifique de l’auteur pour diffuser une conception du vieillissement démographique positive en opposition avec les thèses catastrophistes qui furent longtemps dominantes et qui continuent à recevoir aujourd’hui une véritable audience, en dépit de la progression du phénomène.

La thèse soutenue dans la proposition de communication est que les politiques de la vieillesse prônées par la plupart des états risquent d’être en contradiction avec les politiques du vieillissement défendues par ailleurs et qu’elles peuvent même s’opposer violemment.

Un appel est lancé pour une meilleure intégration de toutes les politiques démographiques et des autres politiques publiques.

Vieillissement, relations intergénérationnelles et révolution grise :

Un combat perdu ou une utopie à (ré)ensemencer ?[[1]](#footnote-1)

Claude-Michel Loriaux  
UCL – Belgique

*En guise d’avertissement  
Petite histoire d’un engagement personnel*

*Arrivé à la fin d’une carrière professionnelle consacrée prioritairement aux questions de démographie et de développement, et en même temps à l’aube d’un âge qui fait apparaître que le vieillissement n’est pas seulement un concept théorique et intellectuel, il m’a semblé qu’il n’était pas illégitime de faire le point sur un parcours qui fut souvent parsemé de conflits scientifiques et de querelles idéologiques, en partant du postulat que les phénomènes de population ne sont compréhensibles que s’ils sont resitués dans le long terme et que les situations présentes doivent toujours être réinterprétées à l’aune des évolutions passées.*

**Les deux visages du vieillissement**

Bien que le vieillissement individuel existe depuis que l’humanité s’est installée sur terre, il n’en va pas de même du vieillissement démographique dont la découverte remonte à moins d’un siècle et dont on sait qu’il n’a été identifié que vers 1930 par Alfred Sauvy qui en fut un des grands dénonciateurs durant toute son existence, elle-même pourtant déjà longue (Sauvy est décédé à l’âge de 92 ans).

Cette remarque s’impose dans la mesure où une confusion est souvent entretenue entre le vieillissement individuel, de nature essentiellement biologique, et le vieillissement collectif de caractère démographique et social, qui n’est au départ qu’un constat statistique réalisé à partir de l’observation de l’évolution d’une population dont la structure par âge change dans le sens d’un accroissement de la proportion de personnes dites âgées, souvent celles au-delà de 60 ans.

Autrement dit, il n’y a pas de liaison directe entre ces deux dimensions du vieillissement (individuelle et collective) et je me suis souvent demandé si Alfred Sauvy n’avait pas sciemment entretenu cette confusion parce qu’il redoutait, peut-être d’ailleurs à juste titre, ce nouveau phénomène en l’assimilant au vieillissement individuel dont il savait par ailleurs qu’il inspirait à la plupart des hommes et des femmes une grande inquiétude en le considérant comme l’antichambre de la mort.

**Une peur organisée ?**

J’ai souvent pensé que le choix du terme vieillissement pour désigner cette mutation de structure démographique avait été malheureux et qu’il aurait mieux valu lui substituer un terme plus neutre, ne faisant pas allusion à un phénomène biologique afin d’éviter l’assimilation aux représentations négatives suscitées par la vieillesse, comme par exemple la gérontocroissance, une terminologie qui reste aujourd’hui d’un usage limité avec souvent une signification particulière et plus restrictive[[2]](#footnote-2).

Le paradoxe, c’est que le vieillissement dit démographique n’avait rien à voir avec le nombre de personnes âgées puisqu’on sait que la cause unique, et pendant longtemps la cause principale du vieillissement démographique, était la baisse de la natalité et la réduction du nombre d’enfants qui entraînait - par un effet de vases communicants – une augmentation de l’importance relative des personnes âgées, sans qu’il y ait nécessairement un vieux de plus dans la population.

Dans ces conditions, on peut s’étonner que les personnes âgées aient fait systématiquement l’objet de stigmatisation et joué le rôle de boucs émissaires sans être en rien responsables de la situation. S’il avait fallu rechercher des responsables, c’est plutôt vers les couples qu’on aurait dû se tourner, puisque le déclenchement du phénomène s’est produit lorsque des pratiques contraceptives plus efficaces ont été adoptées massivement comme moyen de limiter les naissances et de réduire la taille des familles, annonçant ainsi le début de la transition démographique occidentale.

Et c’est bien ces évolutions qui étaient principalement redoutées, entraînant des prises de positions incendiaires sur les méfaits de la dénatalité et de la dépopulation, le vieillissement n’étant que le troisième terme de cette trilogie infernale et en quelque sorte une des conséquences collatérales de la raréfaction des naissances ou de leur retardement.

En Belgique, et plus spécialement en Wallonie (comme en France), des débats enflammés avaient eu lieu dès les premières décennies du XXème siècle, en évoquant le déséquilibre persistant des naissances et des décès et le fait que les registres des cimetières se remplissaient plus rapidement que ceux des maternités, allant même jusqu’à parler de villes et de communes tombeaux, mais sans faire allusion au vieillissement proprement dit qui restait à inventer[[3]](#footnote-3).

**Haro sur le vieillissement**

Ce fut en quelque sorte le mérite de Sauvy de mettre en lumière le vieillissement démographique et, en fin tacticien politique, de le désigner à la vindicte populaire pour convaincre les décideurs politiques de mettre en œuvre des politiques de population susceptibles de combattre le mal à ses racines, principalement l’infécondité, de façon à limiter les conséquences dévastatrices du phénomène fraîchement identifié. Pour ne pas trop culpabiliser les couples de ne plus accomplir leur devoir d’assurer le renouvellement des générations, on trouva plus efficace de charger le vieillissement de tous les péchés du monde.

En le définissant comme la montée en puissance de vieux « ruminant de vieilles idées dans de vieilles maisons »[[4]](#footnote-4) selon l’expression historique de Sauvy, le ton était donné et il ne restait plus qu’à théoriser autour des conséquences néfastes du changement de structures. Et on ne manqua pas d’imagination, même s’il est difficile d’admettre qu’un taux de vieillissement qui resta longtemps compris entre 5 et 10 % puisse avoir un tel impact renforcé sur l’ensemble d’une société.

Toujours est-il que de nombreux disciples rejoignirent le chef de file qui avait entretemps créé l’INED (1946)[[5]](#footnote-5) et développèrent au gré des années un arsenal théorique relativement implacable qui ne laissait guère au vieillissement démographique de chances d’être réhabilité. Pour une fois, les démographes sortirent de l’isolement de leur tour d’ivoire pour s’allier les services de l’économie et de la psychologie sociale et frapper dans des domaines où les opinions publiques étaient particulièrement sensibles, comme ceux de la perte de puissance politique et du dynamisme économique, mais aussi de la dépendance migratoire et du conservatisme politique, des thèmes qui font encore aujourd’hui plus que jamais recette.

**Une arme fatale : « l’esprit malthusien »**

On pourrait toutefois se demander par quel canal une liaison a pu être établie entre le vieillissement démographique, simple changement dans la structure des âges, et ce qu’on peut appeler le vieillissement sociétal beaucoup plus complexe et difficile à cerner. Pour ce qui concerne la pénurie des ressources humaines, la relation est directe et immédiate puisque les générations jeunes sont moins abondantes et que cette diminution peut créer un déficit de main-d’œuvre lors de leur accession au marché de l’emploi, impliquant dans la foulée un recours obligé à de la main-d’œuvre étrangère à travers une politique d’immigration. Par contre, l’explication est beaucoup moins évidente pour la perte de dynamisme économique, ou pour le conservatisme politique et la gérontocratie.

L’astuce consista alors à fusionner le vieillissement individuel et le vieillissement démographique et à faire appel à des caractéristiques psychologiques présumées des personnes âgées qui seraient non seulement moins puissantes physiquement, mais aussi plus fragiles psychologiquement, moins créatives, plus timorées, plus dépendantes, plus xénophobes, etc.

A partir de ce moment, tout peut s’expliquer facilement en évoquant ce qu’il est convenu d’appeler « l’esprit malthusien », qui justifie tout à la fois la perte de l’esprit d’entreprise et la diminution de la productivité du travail, les obstacles à la mobilité géographique et professionnelle, la recherche de la sécurité, le laxisme moral et la xénophobie, le corporatisme et le protectionnisme, la poussée gérontocratique et le conservatisme politique, etc.

De nombreuses micro-théories ont ainsi été développées au cours des années, souvent d’ailleurs sans avoir été appuyées par des démonstrations empiriques, en se basant seulement sur des préjugés et des stéréotypes et pire en continuant à appliquer les mêmes recettes au fur et à mesure des années écoulées en semblant ignorer que les aînés peuvent aussi évoluer en même temps que la société.

Une illustration typique de cet état d’esprit est donné par la couverture d’un des ouvrages phare du mouvement « La France ridée » édité par un quatuor de célèbres d’auteurs anti-vieillissement (P. Chaunu, G.F. Dumont, J. Legrand et A. Sauvy) où l’on voit un vieillard appuyé sur une canne en bois et assis sur un banc au pied d’une maison, le béret enfoncé sur le crâne et le regard perdu dans le vide en train d’attendre sans doute le passage de la grande faucheuse[[6]](#footnote-6).

**Pas de croissance économique sans croissance démographique ?**

Mais un des arguments massues qui fit même des émules au sein de la Commission européenne[[7]](#footnote-7) consista à décréter qu’en l’absence de croissance démographique, il ne pouvait y avoir de croissance économique. Les défenseurs de cette thèse, comme Alain Minc[[8]](#footnote-8), estiment que dans l’histoire aucun exemple ne permet de l’infirmer, alors qu’en réalité il n’y a pas de correspondance stricte démontrée entre ces deux paramètres de l’évolution économique et démographique, sinon durant des périodes particulières limitées.

Le problème avec cette théorie, c’est que, si on la prend au mot, l’humanité ne devrait plus connaître de période de croissance économique, puisque toutes les prévisions démographiques mondiales prévoient plutôt une tendance à la stabilisation de la population de la planète à un horizon assez proche, voire même à une diminution progressive, ce qui devrait ravir les partisans de la décroissance confortés dans leurs espoirs d’un monde acceptant enfin l’idée de sa finitude. Il est vrai qu’une majorité d’économistes et de démographes restent convaincus que le progrès humain ne peut se concevoir sans une poursuite de l’accumulation et de la croissance économique.

**La puissance du nombre**

Je suis personnellement toujours surpris d’entendre des collègues français (et des hommes politiques) affirmer avec conviction que la France, malgré son handicap économique par rapport à son principal concurrent européen, l’Allemagne, pourra retrouver une vitalité économique perdue grâce à son dynamisme démographique face au vieillissement intense de l’Allemagne qui la condamnerait au déclin (si des mesures correctrices ne sont pas mises en œuvre rapidement). J’avoue avoir du mal à croire à ce mythe refondateur inspiré par une pensée nataliste d’un temps révolu.

Je suis prêt à admettre que la croissance numérique d’une population et la jeunesse de sa structure par âge a pu être un atout décisif à une époque où le facteur humain était déterminant dans le processus de production, agricole ou industrielle, qui faisait largement appel à la puissance physique, mais dans une société contemporaine où le capital est dominant, où la robotisation gagne pratiquement tous les secteurs de l’activité économique et où la quantité globale de travail se raréfie, célébrer la croissance démographique me paraît une volonté à contre-courant de l’évolution historique.

Même la guerre, dont la victoire se mesurait souvent autrefois au nombre de régiments qu’une nation pouvait aligner sur les champs de bataille, ne se gagne plus aujourd’hui en fonction de la taille des armées mais de leur équipement et du matériel technologique dont elles disposent en tanks, en avions et moyens de communication et de propagande psychologique. Sauvy et ses disciples avaient sans doute raison de redouter la dépopulation et le vieillissement lorsqu’ils ont découvert la puissance destructrice des anciens équilibres provoqués par l’irrésistible progression de la transition démographique, mais on peut penser qu’ils ont eu tort de persévérer dans leur condamnation du processus historique lorsque la société industrielle a atteint de nouveaux paliers et modifié les modes de production, les rapports sociaux, les styles de vie et les valeurs culturelles.

**Quand les systèmes résistent**

Les démographes, dans leur souci de « purifier » leur discipline et de lui éviter d’avoir à formuler des positions idéologiques, l’ont trop longtemps isolée des autres sciences sociales et ont perdu de vue que le système de la population n’était pas autonome mais intégré à l’ensemble des autres sous-systèmes, économique, social, politique, écologique, culturel, constituant une société. Lorsqu’un sous-système important entre en conflit avec l’ensemble auquel il appartient, il doit se réformer sous peine pour la société globale de sombrer elle-même dans le chaos.

A partir du moment où les sociétés occidentales sont entrées dans une nouvelle ère d’industrialisation et d’urbanisation accrue, il était indispensable que les familles se restructurent et que la fécondité diminue dans la foulée des progrès de l’hygiène et de la médecine, mais aussi de la perte de religiosité, du changement de la stratification sociale et de l’émergence des démocraties parlementaires.

Dans ce contexte, vouloir lutter contre la dénatalité ne s’imposait plus et les démographes ont eu tort de s’obstiner à perpétuer la propagation de « l’esprit malthusien », alors qu’ils auraient dû plutôt faire preuve de clairvoyance systémique les amenant à accepter que le vieillissement n’était qu’un « dommage collatéral » imputable à la révolution démographique, elle-même obligatoire pour maintenir la cohérence sociétale face aux évolutions technologiques et aux changements des modèles culturels et sociaux.

**Un manque de clairvoyance**

Mais ce n’est peut-être pas le seul moment où les démographes ont manqué de clairvoyance. Alors que pendant des décennies ils s’appliquèrent à faire comprendre au public que la baisse de la fécondité était la cause exclusive du vieillissement démographique et non, contrairement aux apparences, le recul de la mortalité qui était plutôt un facteur de rajeunissement puisqu’il profitait essentiellement aux enfants grâce à la spectaculaire diminution de la mortalité infantile, ils eurent quelque difficulté à modifier leur discours lorsque le vieillissement dû au rétrécissement de la pyramide des âges à la base fut progressivement complété, puis supplanté, par un vieillissement au sommet dû aux progrès de la longévité et à la survie prolongée des personnes âgées de plus en plus nombreuses. Enfin, les vieux étaient devenus responsables du vieillissement !

Cependant cette quasi inversion de causes soulevait une question pour le moins délicate : si on ne pouvait plus incriminer l’égoïsme des couples puisqu’ils avaient repris le chemin des berceaux en faisant remonter l’indice synthétique de fécondité à des valeurs proches du taux de remplacement des générations, ou à peine légèrement inférieures, allait-on devoir mettre en cause les progrès de la lutte contre la mortalité aux âges élevés pour garder une ligne de conduite cohérente et continuer à dénoncer le vieillissement comme une catastrophe sociétale.

Certains contempteurs du vieillissement comprirent qu’il était temps de revoir les anciennes théories et de prendre le vieillissement pour ce qu’il était vraiment, à savoir la conséquence d’un immense progrès individuel et collectif, mais d’autres, aveuglés par leur peur de « l’hiver démographique » ou leur phobie du « cancer social » préférèrent poursuivre leur croisade héroïque contre le vieillissement.

**Un double progrès, individuel et collectif**

Pourquoi un progrès individuel et collectif et comment expliquer ce renversement de paradigme ? Pour le progrès individuel, la réponse tombe sous le sens : vivre plus longtemps en meilleure santé est une aspiration que la grande majorité des hommes et des femmes souhaiteraient voir se réaliser, la crainte qu’ils expriment étant plutôt de développer des incapacités et une morbidité limitant leur autonomie.

Pour le progrès collectif les choses sont plus compliquées, dans la mesure où les détracteurs du vieillissement évoquent souvent le poids économique des aînés en calculant des coefficients de dépendance qui mettent en rapport le nombre présumé d’inactifs (souvent les vieux de plus de 60 ou 65 ans additionnés le cas échéant des jeunes) et celui des potentiellement actifs (de 20 à 60 ou 65 ans). Bien évidemment, si le vieillissement s’intensifie, les coefficients de dépendance grimpent aussi, et peuvent atteindre des niveaux où chaque actif est supposé supporter la charge d’au moins un inactifs âgé, ce qui peut paraître trop lourd par rapport au passé où les rapports étaient de l’ordre de 1 inactif pour 2 ou 3 actifs.

Cependant, il faut savoir que ces coefficients sont essentiellement des coefficients de structures démographiques qui peuvent s’éloigner des véritables coefficients économiques tenant compte des taux d’activité réels des différents groupes d’âge et des taux de chômage ou des coefficients de productivité et donner une image moins pessimiste des coûts du vieillissement. Quoi qu’il en soit, il est clair qu’il n’y pas de fatalité ni de seuil absolu insupportable, tout dépendant de la façon dont le contexte technologique progresse en même temps que la dépendance.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale nos sociétés occidentales ne se sont pas écroulées au prétexte qu’on a mis en place un peu partout de nombreux systèmes de protection sociale relativement onéreux et même les opposants au vieillissement ont participé à cet effort à travers l’octroi d’allocations familiales et la généralisation des systèmes de pension.

Aujourd’hui que le travail est en perte de vitesse et que la robotisation de l’économie s’amplifie, des propositions nouvelles de redistribution des ressources collectives s’invitent dans le débat politique (notamment celui de la présidentielle française) comme le revenu universel ou la taxation des robots lorsqu’ils remplacent de la main-d’œuvre[[9]](#footnote-9).

**Une erreur de jugement : la fécondité sur commande ?**

Autrement dit, face au vieillissement qui est incontestablement un phénomène lourd, le mot d’ordre n’est plus de tenter de modifier les structures de population pour les rendre compatibles avec les autres structures sociétales, mais de transformer la société pour l’adapter aux structures de populations existantes. On peut s’en convaincre en constatant la faible efficacité des politiques de population visant à encourager la natalité dans les pays souffrant d’une fécondité jugée trop basse lorsqu’ils adoptèrent des mesures coercitives de limitation de l’accès aux moyens contraceptifs ou de répression pénale de l’avortement qui n’eurent pour effet tangible que de « contraindre les femmes à recourir de plus en plus à l’avortement clandestin dans des conditions désastreuses (...). Quant aux politiques plus positives d’aide aux familles généralisées en France après la seconde guerre mondiale, elles semblent bien avoir davantage joué un rôle social que démographique. Elles n’ont en tout cas pas empêché la fécondité européenne de s’effondrer dans le dernier quart du XXème siècle. Le nouveau redressement observé en France semble surtout lié aux efforts faits pour permettre aux femmes d’avoir des enfants tout en poursuivant leurs carrières professionnelles (crèches et écoles maternelles, horaires scolaires, etc.). Finalement, la maîtrise de la fécondité dépend par-dessus tout de la volonté des couples.Contrarier de front cette volonté ne peut guère porter de fruit. Freiner ou inverser une tendance jugée inopportune n’est guère possible que dans le cadre de politiques d’ensemble modifiant le contexte dans lequel s’est forgée cette volonté »[[10]](#footnote-10).

**La lutte contre la mort à reculons**

Quant aux politiques relatives à la mortalité, on peut dire qu’elles non plus ne sont pas à proprement parler des politiques démographiques, mais plutôt des politiques sanitaires et de santé à incidence démographique qui ont permis historiquement de réduire la mortalité dans tous ses états (infantile, juvénile, maternelle, des personnes âgées), mais avec pour principale conséquence de limiter l’érosion de la population par la diminution du nombre de décès et dans la foulée de modifier les structures par âge dans la mesure où les gains n’ont pas concerné toutes les générations en même temps.

Par contre, la mortalité ne peut pas être considérée comme un facteur d’action contre le vieillissement (comme le sont le soutien à la fécondité ou le renforcement des flux migratoires dans la première phase de la transition démographique), à moins d’imaginer que la mortalité puisse reprendre vigueur, ce qui ne serait pas la conséquence de mesures volontaristes de santé publique, mais bien d’un état général de décomposition progressive de nos sociétés devenues incapables de lutter contre les inégalités sociales et faisant réapparaître des poches de pauvreté, de chômage et d’exclusion qu’elles avaient réussi à éradiquer largement à travers leurs système de protection sociale (diminution des retraites, limitation de l’accès aux soins, réduction des indemnités de chômage, etc.).

En somme, ce scénario qui n’est plus invraisemblable ressemble à bien des égards à celui mis en scène par les contempteurs du vieillissement, à cette différence près – et de taille – que ce ne sont pas les structures de population qui seraient à l’origine du chaos sociétal, mais bien le modèle dominant d’organisation collective gangréné par la financiarisation à outrance de l’économie, la course au profit et à l’accumulation des biens, le consumérisme débridé et la gestion irresponsable de l’environnement.

**Un appui américain inespéré**

Si je reviens un instant sur ce qui m’a amené dans mon parcours scientifique à remettre en cause les théories de rejet communément acceptées sur le vieillissement et à plaider pour ce que j’ai appelé la « révolution grise » au risque d’être désigné comme le prophète de la géritude ou moqué comme « laudateur » du vieillissement[[11]](#footnote-11), c’est le constat que toutes les mesures préconisées pour enrayer le mal suprême, d’autant plus redoutable qu’il était peu visible, ne semblaient pas porter les fruits attendus, ou étaient trop coûteuses pour être mises en œuvre efficacement, ou encore se heurtaient à l’évolution des mœurs (notamment l’opposition à l’immigration ou à l’instauration du salaire de la femme au foyer).

En outre, à l’occasion d’un rapport sur la population wallonne commandité par le secrétaire d’état aux affaires sociales à mon département de démographie louvaniste en 1975[[12]](#footnote-12),moi-même et l’équipe chargée de la recherche avions trouvé un support intellectuel dans un rapport de la Commission américaine sur la population[[13]](#footnote-13) composée des meilleurs démographes et socio-économistes du pays qui, dans le préambule adressé au président Nixon, déclaraient qu’après deux ans de recherches intenses, ils n’avaient trouvé aucun argument, ni économique, ni sociologique, ni psychologique pour justifier la poursuite d’une croissance démographique à long terme et que la stabilisation de la population restait le meilleur moyen d’assurer le bien-être des citoyens et la santé de la Nation.

**Des politiques démographiques entre douceur et violence**

Conforté par cette position officielle d’une commission à haute légitimité scientifique, j’ai fini par me convaincre également que les politiques strictement démographiques, telles qu’elles étaient proposées, risquaient d’être contre-performantes et qu’il était préférable de leur substituer des politiques de nature plus qualitative que quantitative, éventuellement à connotation démographique, mais visant prioritairement à combattre les inégalités en tous genres, sociales, économiques, sexuelles, ethniques et géographiques.

Au lieu de prétendre relancer la fécondité ou d’attirer des cohortes de travailleurs étrangers pour endiguer le vieillissement, notre équipe a donc préconisé neuf objectifs socio-culturels, comme réduire la surmortalité infantile sévissant dans certaines régions wallonnes, ou combattre la surmortalité masculine, mais aussi améliorer l’accueil de l’enfant plus que sa production de masse (en référence au slogan de la Ligue des familles belge « une société enfant admis »), faciliter l’intégration des étrangers et encourager la participation des femmes à l’économie. Et bien entendu les personnes âgées ne furent pas laissées pour compte, puisque des mesures étaient proposées pour accroître leur participation à la société, en commençant par améliorer leurs conditions matérielles de vie, revenus et logement en priorité.

L’hypothèse sous-jacente était bien entendu qu’en améliorant l’intégration des personnes fragilisées de la société ou les plus marginalisées, les étrangers, les femmes, les enfants, les personnes âgées, il serait possible de recréer, par des voies indirectes, une cohésion sociale et une certaine harmonie collective. Après tout, ce programme vieux d’une trentaine d’années ne serait peut-être pas anachronique s’il était transposé à notre époque !

Plus tard, j’ai eu l’occasion de présenter notre rapport à un colloque de démographes français à Lille[[14]](#footnote-14)en intitulant mon intervention « Plaidoyer pour une politique démographique douce », ce qui correspondait bien selon moi à notre philosophie, mais elle ne fut manifestement pas au goût de tout le monde puisque j’eus la surprise de découvrir dans un ouvrage de Pierre Chaunu[[15]](#footnote-15) une allusion à ma participation au colloque en se contentant de citer le titre de ma communication et en écrivant pour tout commentaire en appel de note infrapaginale : « autrement dit, la politique du chien crevé au fil de l’eau »[[16]](#footnote-16), une appréciation aussi peu élogieuse que difficile à comprendre sous la plume d’un grand historien, professeur au Collège de France. Cela illustrait parfaitement le climat émotionnel tendu qui entourait le vieillissement, capable comme nul autre phénomène de déclencher des passions incontrôlables.

**L’émergence de la révolution grise**

Après le rapport POLIWA, il me fallut encore une petite dizaine d’années pour que ma vision renouvelée du vieillissement aboutisse à une formulation définitive à travers un concept nouveau : celui de « révolution grise ». L’idée était déjà acquise que le vieillissement ne devait plus être perçu comme une catastrophe collective, mais comme une évolution nécessaire et inéluctable à laquelle il fallait s’adapter plutôt que d’essayer de la combattre, souvent vainement.

Il restait à trouver un slogan mobilisateur et je fus influencé dans sa recherche par des expressions présentes dans la littérature comme « le continent gris » pour désigner la montée en puissance des personnes âgées, ou par la création aux USA d’un mouvement revendicatif s’étant autoproclamé les « panthères grises » (grey panthers) en guise d’avertissement pour affirmer leur volonté d’occuper leur place légitime dans la société[[17]](#footnote-17).

**Un article prémonitoire de Louis Dirn**

Je fus également influencé par un article que je considère comme fondateur du mouvement, en l’occurrence celui paru sous la plume de Louis Dirn en 1984 dans la revue de l’OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) sous le titre prémonitoire « Le troisième âge animera la société française »[[18]](#footnote-18). Louis Dirn était en fait un pseudonyme derrière lequel se profilait le sociologue bien connu Henri Mendras[[19]](#footnote-19) en apportant une vision renouvelée des personnes âgées. Il rompait pour la première fois avec la présentation misérabiliste des vieux, rebaptisés pour la circonstance de troisième âge, une façon de les mettre en valeur face aux autres classes d’âge et de démontrer qu’ils étaient devenus, à travers leur nouveau statut de retraités, une force sociale significative susceptible de peser dorénavant dans un grand nombre de domaines de l’activité sociétale.

Le résumé synthétique présenté en introduction de l’article en question donnait le ton de manière non équivoque : « *Généralement considéré comme un poids pour la nation et un problème social délicat, le troisième âge s’affirme au contraire comme un acteur économique et social important de l’avenir. Détenteurs du patrimoine, assurés de leurs revenus, libres de leur temps et en bonne santé, sexagénaires et septuagénaires constituent 20 % de la population, Ce sont de bons clients, notamment pour l’alimentation, l’immobilier et les services. Clé de voûte de leur parentèle, ils jouent un rôle économique et affectif capital pour leurs descendants, ils déploient leur activité dans l’économie informelle et au service d’associations, de leur voisinage et de leur localité. C’est la nouvelle « classe de loisirs » qu’il faut reconnaître et respecter comme telle* ».

**Des vieux enfin réhabilités**

Ainsi, pour la première fois sans doute, l’accent n’était plus exclusivement mis sur les aspects négatifs des personnes âgées et les pertes dont elles sont généralement victimes et mises en exergue par la science gérontologique (pertes de santé et de mobilité, pertes d’aptitudes physiques et psychologiques, pertes d’emploi et de statut social, pertes de revenu, pertes de réseaux sociaux, pertes de membres de leur parentèle, etc.). Pour la première fois, les personnes âgées n’étaient plus perçues à travers les stéréotypes classiques qui les désignaient – et les désignent encore parfois – comme d’extraction modeste, peu instruites, pauvres, malades ou handicapées, isolées, privées de dynamisme, moralement laxistes et politiquement conservatrices.

Dorénavant, comme par un coup de baguette magique, les personnes âgées étaient devenues fréquentables et chargées de vertus nouvelles. Il n’était pas question de gommer les carences et les faiblesses bien réelles des aînés, mais d’y opposer des caractéristiques positives les revalorisant et de mettre en évidence les éléments de capital dont ils disposaient de nature à rétablir un bilan plus équilibré.

Trois caractéristiques étaient décisives pour cette réhabilitation : un capital économique élevé à travers des revenus de retraite revus à la hausse et la détention d’une partie importante du patrimoine collectif permettant aux aînés de renouveler la demande de biens et de services, au point de supplanter les ménagères de 40 ans, mères de famille, comme cible privilégiée des agences de marketing ; un capital social et politique en pleine expansion du fait de l’accroissement rapide du nombre des personnes âgées susceptibles de peser sur les décisions politiques par leur poids électoral ; enfin un capital culturel accru par la détention d’une part de plus en plus importante du temps libéré grâce à l’élévation de l’espérance de vie[[20]](#footnote-20).

Il se trouva bien des organisations (principalement américaines) pour dénoncer les détournements du produit collectif au profit des vieux et en défaveur des générations jeunes et adultes, certaines allant même jusqu’à proposer la suppression du droit de vote, au-delà d’un certain âge (par exemple 80 ans) mais aussi d’interdire l’accès à des techniques médicales de pointe coûteuses pour les patients plus âgés (transplantation, par exemple), ou pire la légalisation de l’euthanasie, non plus volontaire, mais imposée, aux patients âgés et incurables, une façon plutôt hitlérienne de pratiquer la mort sur ordonnance[[21]](#footnote-21).

Encore fallait-il pour exploiter ces atouts qu’ils interviennent dans un contexte sociétal favorable où les personnes âgées retrouvaient un statut de citoyen à part entière (et non de deuxième et troisième zone) et un rôle de producteur d’utilités collectives (et non plus de simple consommateur passif, même s’il en a retrouvé les moyens financiers).

**Un « vieillissement actif » en retard**

De prime abord, on pourrait penser que cette philosophie d’action s’apparente peu ou prou au concept lancé vers la fin du siècle dernier par les grandes agences internationales et européennes (Nations-Unies, OCDE, OMS, Commission européenne), sous la terminologie de « vieillissement actif » (« Active Ageing »), mais en réalité, cette idée doit être fortement nuancée car, au-delà des considérations scientifiques pour retrouver les premières apparitions du concept dans la littérature[[22]](#footnote-22), il est clair que les instances internationales officielles n’ont évoqué le vieillissement actif que plus 15 ans après l’annonce de la révolution grise[[23]](#footnote-23), même si elles ont mis en œuvre des moyens de diffusion et de communication beaucoup plus importants, preuve s’il en faut que ces organisations ne sont pas toujours des lanceurs d’alertes, mais plutôt des amplificateurs d’idées amorcées précédemment dans les organes de la société civile.

Pendant longtemps, les Nations-Unies et leurs satellites ont été davantage préoccupées par la croissance démographique du Sud que par le vieillissement du Nord qui paraissait presque anecdotique comme en témoigne par exemple la dernière grande conférence internationale sur la Population et le Développement tenue au Caire en 1994.

Le plus regrettable n’est cependant pas ce « retard à l’allumage », mais plutôt le fait qu’après avoir donné au concept une définition très large, n’incluant pas seulement les questions du maintien en emploi aux âges élevés et de prolongement de la vie active, mais aussi les aspects de qualité de vie des personnes âgées (le bien vieillir) et leur contribution à la fois au profit de la société et en faveur de la maximisation de leur propre autonomie tout au long de leur parcours de vie, cette approche novatrice a été progressivement abandonnée au fil des années pour ne retenir finalement que la dimension de la productivité.

L’impulsion positive ouverte qui avait été donnée par l’OCDE dans son rapport fondateur de 1988 (« Maintening Prosperity in an Ageing Society ») et qui faisait « du vieillissement et de la longévité accrue », non plus un problème, mais une opportunité à saisir pour changer radicalement nos manières de gérer les ressources humaines selon l’âge et concevoir les réponses politiques au vieillissement »[[24]](#footnote-24) a progressivement été abandonnée et réduite (y compris dans les nombreux rapports ultérieurs de sources variées) à « une vision utilitariste du vieillissement » qui privilégie la question de « l’allongement de la vie active et du report de l’entrée dans des systèmes de retraite »[[25]](#footnote-25).

**Une fausse bonne idée : reculer l’âge de la retraite**

Finalement ce qu’on peut le plus reprocher à cette conception de l’action publique des états en matière de vieillissement, ce n’est pas simplement de privilégier des mesures en rapport avec les activités marchandes, ni même le fait d’avoir voulu éviter les départs précoces du marché du travail occasionnés par les politiques de prépension, mais plutôt les conséquences négatives du recul de l’âge légal d’accession à la retraite.

En obligeant les travailleurs à rester plus longtemps en activité pour qu’ils puissent bénéficier de pensions complètes, sous le fallacieux prétexte que si la longévité progresse il est normal que la vie active s’allonge aussi parallèlement, on réduit sans doute le poids des contraintes pesant sur les caisses de retraite, mais en même temps on retarde le moment où les personnes âgées seront potentiellement en mesure de s’investir massivement dans des activité hors de l’économie marchande traditionnelle et relevant de l’économie sociale solidaire, sous forme de bénévolat et de secondes carrières, ou même de pluriactivité, afin de contrer les images négatives diffusées à leur encontre et de réhabiliter le troisième âge en prouvant que les transferts sociaux ne s’exercent pas en sens unique à son profit, mais qu’ils sont équilibrés par des flux de services à destination des autres générations, et spécialement des catégories plus marginalisées (les enfants maltraités, les femmes battues, les élèves déscolarisés, les sans-domicile fixe, les chômeurs, les malades et handicapés, les migrants, les analphabètes, les prisonniers, etc.).

En réduisant par leur politique de l’emploi le temps libéré en faveur des loisirs et des activités solidaires, les Etats européens prennent la lourde responsabilité non seulement d’inverser le sens historique du progrès social, mais aussi d’empêcher les aînés de jouer pleinement leur rôle de citoyens participatifs dans des sociétés vieillissantes qui, plus que d’autres, ont besoin de maintenir et de développer les solidarités intergénérationnelles.

**Des affrontements prévisibles**

Car, on sait que les risques d’affrontements entre les générations sont aujourd’hui d’autant plus grands que la diversité générationnelle a progressé depuis l’après-guerre comme jamais auparavant, non seulement grâce aux progrès de lutte contre la mort et de l’accroissement de la longévité moyenne qui ont fait cohabiter des groupes d’âge numériquement importants dans une échelle des âges élargie variant de 0 à 100 ans et au-delà, mais aussi à cause de l’accélération de l’histoire à laquelle les générations successives ont été soumises en provoquant ce qu’on peut qualifier de véritable bombardement événementiel.

Résultat inévitable : une extrême hétérogénéité sociologique des générations socialisées à des époques différentes et se référant à des modèles culturels et des valeurs elles aussi très différentes, de sorte que leurs aspirations et leurs besoins sont eux-mêmes profondément contrastés et donc difficiles à concilier. Les conflits de classes sociales se sont progressivement mués en oppositions entre les catégories d’âge, que les états ont du mal à arbitrer dans la mesure où ces situations sont totalement inédites par rapport au passé.

Sans qu’on puisse déjà parler de guerres des générations, même si ce thème est récurrent dans la plupart des colloques ou des congrès de gérontologie, il est évident que les affrontements sont susceptibles de s’amplifier dans l’avenir et qu’il est impératif de réviser les politiques traditionnelles de la vieillesse, trop exclusivement orientées vers les personnes âgées dépendantes, et de les transformer en véritables politiques des âges et de la solidarité intergénérationnelle pour maintenir la cohésion sociale.

**La solidarité menacée**

A cause des crises internationales (financières, politiques, militaires, culturelles, religieuses) et des désordres de la mondialisation, un climat délétère de méfiance des uns vis-à-vis des autres s’est installé dans nos sociétés et se propage en s’accentuant, jeunes contre vieux, pauvres contre riches, malades contre bien-portants, autochtones contre étrangers.

Si on n’y prend garde, les systèmes de protection sociale, pourtant si durement acquis, seront touchés de front en premier lieu et les malades, les handicapés, les chômeurs et tous les retraités seront les premières victimes de systèmes généreux qui n’ont pas su tenir leurs promesses historiques parce qu’ils ont été jugés à l’aune d’un modèle économique libéral mal digéré et fondé sur l’accumulation, la consommation et la concurrence, mais dont on voit aujourd’hui qu’il a atteint ses limites, sans qu’on dispose pour autant de modèles alternatifs crédibles (ou acceptés) à lui opposer.

L’Union européenne avait compris l’urgence de la situation en décrétant l’année 1993 année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations et en réitérant l’expérience une décennie plus tard en 2012 (Année du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations), mais beaucoup d’observateurs pensent que les instances européennes mettent aussi exagérément l’accent sur l’emploi et la croissance[[26]](#footnote-26) et ne perçoivent la vieillesse qu’en termes de coûts et le vieillissement comme une catastrophe économique potentielle. D’où les injonctions adressées aux personnes âgées de travailler plus longtemps, de rester en bonne santé et de contribuer activement à la prospérité de nos sociétés, notamment à travers l’aide qu’elles peuvent apporter à leur famille (en qualité d’aidants) et aux associations civiles (à travers le bénévolat).

**Un contrat social à réformer**

Finalement, au-delà des multiples activités organisées à l’occasion des années européennes grâce aux financements octroyés par la CE (journées d’études, colloques, publications, rencontres conviviales, projets intergénérationnels, etc.), ce qui fait sans doute le plus défaut, c’est un plan directeur d’action qui puisse encadrer, coordonner et amplifier toutes ces initiatives de la société civile et des organes de la vie associative.

Un projet central prioritaire au cœur de cette problématique serait probablement la négociation, avec toutes les forces vives de nos sociétés, d’un nouveau **contrat social intergénérationnel** destiné à remplacer le contrat social négocié au cours du XXème siècle qui a largement prouvé son efficacité, tout en étant aujourd’hui manifestement en voie de décomposition et de contestation. De multiples symptômes l’attestent, comme la remise en question des systèmes de retraites par répartition et plus généralement, le rejet du modèle de protection sociale, la dénonciation des systèmes d’avancement par l’âge dans l’entreprise, l’affaiblissement de la reconnaissance à l’égard des générations anciennes, ou encore la contestation de l’autorité à l’intérieur de l’école[[27]](#footnote-27).

L’objectif est incontestablement ambitieux, mais il n’est pas pour autant hors de portée de nos sociétés, et surtout, malgré des réserves couramment exprimées sur le réalisme d’un tel projet, des mesures concrètes nombreuses restent à notre portée, pour peu que l’imagination et le courage politique soient aussi au rendez-vous.

**Des mesures à notre portée**

Il n’est pas question de détailler ici de telles mesures qui devraient résulter d’une large concertation entre tous les partenaires parties prenantes à la question du vieillissement solidaire, mais quelques-unes peuvent néanmoins être évoquées à titre exemplatif.

D’abord, il serait urgent de développer une éthique des sociétés vieillissantes, notamment en limitant l’impact sur le public des modèles culturels basés sur la ségrégation des âges et en réaffirmant l’interdépendance des générations, entre-elles ainsi qu’avec les classes sociales et les sexes, mais aussi en suppriment les obstacles juridiques et administratifs à la participation des aînés à la vie collective. Ensuite, rien ne devrait s’opposer à la mise en œuvre d’une comptabilité intergénérationnelle susceptible de mesurer les flux d’échanges entre les générations pour démontrer qu’ils ne sont pas forcément déséquilibrés et que les aînés peuvent contribuer de multiples façons (pas forcément monétarisées) au. développement et à l’entretien des générations plus jeunes

**L’ultime défi : la répartition des richesses**

Enfin, la raison principale qui a de tous temps motivé les conflits entre clans, castes, villages, régions ou nations et qui aujourd’hui s’est insinuée profondément au cœur des relations entre les classes d’âge reste le partage des ressources. Au cours du XXème siècle, riche pourtant en manifestations, grèves et oppositions en tous genres, des règles avaient fini par être négociées et acceptées de la part des parties en présence pour répartir aussi équitablement que possible le profit collectif entre le travail et le capital.

Mais aujourd’hui que le travail n’a plus la place prépondérante qu’il occupait auparavant et que les inégalités se sont accrues, même si la grande pauvreté a pu être repoussée, il faut impérativement repenser les mécanismes de répartition des richesses et le problème s’est compliqué du fait de l’introduction des générations comme parties prenantes au partage, à un moment où des couches entières de population ont été exclues de l’emploi ou sont précarisées, autant parmi les catéories jeunes que parmi les catégories âgées.

Parallèlement, la protection sociale devrait être réformée dans ses principes fondamentaux pour tenir compte des nouveaux risques apparus au niveau de la continuité des carrières (alternance des périodes d’emploi et de chômage, obsolescence rapide des compétences, éducation permanente et apprentissage tout au long de l’existence, gestion des fins de carrière via la pluriactivité, etc.).

Une autre mesure importante serait d’encourager la formation de regroupements de personnes âgées, notamment dans le secteur associatif, y compris même si c’est nécessaire par la création de partis politiques représentatifs du troisième âge ou, en tout cas, d’éliminer les obstacles à l’exercice de fonctions électives par des personnes âgées en révisant les statuts des partis traditionnels, dans la mesure où il n’est pas normal, ni acceptable, que des groupes importants d’aînés, constituant jusqu’à un quart ou un tiers de la population totale n’aient pas le droit de désigner des représentants politiques propres, à tous les niveaux législatifs, et pas seulement dans de vagues conseils consultatifs du troisième âge, sans guère de compétences réelles, comme c’est le cas actuellement dans plusieurs pays européens[[28]](#footnote-28).

**Trois scénarios pour un avenir incertain : de l’enlisement à l’épanouissement**

En conclusion, la question peut être soulevée de savoir comment nos sociétés vieillissantes sont susceptibles d’évoluer dans l’avenir en fonction des politiques qui seront mises en œuvre, plus ou moins audacieuses ou au contraire classiques et traditionnelles et avec quel succès. Trois scénarios contrastés peuvent être mis en exergue dans une approche prospective qui reste un exercice périlleux.

Le premier est celui de **l’enlisement** et c’est lui qui, malheureusement, peut être qualifié de scénario le plus probable. Ce sera le cas si le vieillissement est accepté comme une fatalité qui suscite des craintes auxquelles il faut essayer de s’adapter. Il est perçu comme une accumulation de pertes qu’il faut assumer en tentant d’en réduire l’impact et les politiques minimalistes mises en œuvre s’enliseront dans le “coup par coup”, sans véritable cohérence globale.

Un deuxième scénario, plus redoutable, est celui de **l’affrontement** entre générations qui s’organiserait à partir de conflits intergénérationnels peuvant prendre des formes d’oppositions diverses, depuis une certaine marginalité écolo jusqu’à une guerre frontale, en passant par des grèves et des manifestations.

Enfin, le troisième scénario, le plus souhaitable, mais aussi peut-être le plus utopiste est celui-ci dit de **l’épanouissement** Le vieillissement serait alors perçu au niveau individuel comme un formidable progrès humain et au niveau collectif comme une façon d’accorder nos structures démographiques avec l’évolution sociétale. Un nouveau pacte intergénérationnel serait négocié avec succès. Les aînés auraient l’opportunité de participer activement à la vie économique, sociale et culturelle de la société tandis que les jeunes bénéficieraient des emplois leur permettant de s’intégrer dans la société sans marginalisation, ni exclusion. Les orientations politiques seront débattues au sein d’une commission nationale du vieillissement et des relations intergénérationnelles où seraient représentés toutes les catégories constitutives de la société.

Il est difficile pour l’heure de départager ces scénarios, même s’ils ont des niveaux de probabilité différents, car leur réalisation dépendra de la façon dont les pouvoirs publics et les décideurs de tous bords appréhenderont le phénomène de vieillissement, comment ils s’adapteront aux besoins des personnes âgées en reconnaissant que leur autonomie de décision est un facteur essentiel de leur bien vieillir et comment ils feront en sorte que les générations soient en mesure de coopérer pour la réalisation d’un modèle de société partagé par tous les âges, les sexes et les catégories sociales.

Le propre des utopies d’hier, c’est qu’elles deviennent parfois les réalités incontournables d’aujourd’hui ou de demain.

Annexe

Principales étapes de l’émergence du concept de « révolution grise »   
et courants parallèles

|  |  |
| --- | --- |
| 1928 | A Sauvy invente l’expression « Vieillissement démographique » |
| 1945 | Création de l’INED et formation d’une école démographique française anti-vieillissement |
| 1970 | Création aux USA du mouvement des « Grey panthers » |
| 1972 | Publication du Rapport « Population and the American Future » par la Comission Rockfeller |
| 1977 | Publication du « Rapport POLIWA sur l’état démographique de la Wallonie et éléments pour une politique de population » (achevé en 1975) |
| 1983 | Publication d’un article intitulé « Le continent gris. Vieillesse et vieillissement (Communication 37) |
| 1984 | Publication de l’article de Louis Dirn « Le troisième âge animera la société française » |
| 1988 | Organisation de la Chaire Quetelet 86 à LLN sur le thème « Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissement » (publication 1990) |
| 1993 | Proclamation de l’année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations |
| 1993 | Publication dans la revue « Indian Journal of Social Work » d’un article de Victor D’Souza sous le titre « The Concept of Active Aging » |
| 1998 | Publication par l’OCDE du rapport « Maintening Prosperity in an Ageing Society » |
| 2005 | Publication par la Commission européenne d’un livre vert « Face aux changements démographiques, une nouvelles solidarité entre génération (2005) |
| 2012 | Proclamation de l’année européenne du Vieillissement actif et de la solidarité entre les générations. |

1. Communication présentée au Colloque international « Vieillissement et transformations des modes de vie en Méditerranée : données et questionnements en sciences sociales », 21 et 22 mars 2017, Aix-en-Provence (table ronde 2 : Le processus social et démographique du vieillissement : entre convergences et contrastes). [↑](#footnote-ref-1)
2. Gérard-François Dumont est un des auteurs qui utilise l’expression gérontocroissance définie comme l’augmentation du nombre (absolu) des personnes âgées dans une population et réserve le terme de vieillissement à l’augmentation de la proportion des personnes âgées, la différence jouant au niveau des facteurs d’intensité. (Gérard-François Dumont, Les territoires face au vieillissement en France et en Europe, géographie politique, Prospective, Paris, Ellipses, 2006). [↑](#footnote-ref-2)
3. En 1920, un auteur belge, jésuite de son état, A. Lemaire, publie un petit ouvrage intitulé « La Wallonie qui meurt. Etude sur la natalité en Wallonie » (Action catholique, Bruxelles, 1920, 120 p.) dans lequel il n’a pas de termes trop durs pour dénoncer « les effrayants ravages d’un fléau plus meurtrier que la guerre » qui sévit en Wallonie et qu’il attribue au « malthusianisme philosophique », mais surtout à la perte du sentiment religieux qui l’accompagne (« la vraie cause de la dépopulation wallonne ») et sans lequel il n’y a plus de frein à la débauche, à l’alcoolisme, à la prévoyance, à l’irrégularité de la vie conjugale, mais surtout sans lequel l’égoïsme l’emporte sur le sacrifice et l’espoir d’une vie supraterrestre, « jusqu’au maximum d’intensité des plaisirs d’ici-bas ». Et de conclure que la raison fondamentale de la baisse de natalité est la volonté arrêtée des parents de ne pas avoir d’enfants, en violation flagrante des lois naturelles et divines qui conduit « par voie de rigoureuse conséquence à la lente et fatale disparition de la race » (p. 84).

   Pour contrer cette tendance mortifère, l’auteur estime qu’un peuple, pour se perpétuer, doit avoir une natalité correspondant au moins à trois enfants par ménage pour compenser les déficits dus à la mortalité précoce, à la stérilité naturelle et au célibat et il produir en appui à sa démonstration des listes de communes wallonnes où le nombre de décès l’emporte (souvent de quelques unités) sur celui des naissances, en se croyant légitimement en droit de qualifier ces communes de « communes tombeaux » (56 communes sur les 156 relevant des arrondissements de Charleroi et de Thuin durant les années 1912-1913). Par contre, il est symptomatique de constater qu’à aucun moment le terme de vieillissement n’apparaît et que l’auteur est plus sensible à la dénatalité et au ralentissement de la croissance de la population qu’aux transformations de la structure par âge. [↑](#footnote-ref-3)
4. La citation a dû être reproduite dans plusieurs sources et notamment en Belgique dans un article publié par le Conseil économique wallon :  « A. Sauvy, un exemple pour la Wallonie. La renaissance démographique française, revue du CEW, n° 2, 1953, pp 14-21 ». La citation exacte (p. 20) est « un pays sans jeunesse est voué à devenir un pays de vieilles gens ruminant de vieilles idées dans de vieilles maisons ». [↑](#footnote-ref-4)
5. De même qu’il y eut à l’INED une école française de démographie historique particulièrement florissante (Louis Henry, Jacques Dupâquier, Pierre Chaunu, Philippe Aries, Louis Chevalier, ...), on pourrait dire qu’il y eut aussi par analogie une école française anti-vieillissement qui prospéra pendant des décennies et qui peut se prévaloir d’avoir toujours aujourd’hui de nombreux adeptes, même si beaucoup de jeunes démographes ont pris leur distance par rapport à ce courant jugé souvent trop virulent et en quelque sorte « vieilli ».

   Il réussirent cependant à gagner à leur cause de nombreux essayistes et des experts d’autres disciplines (par exemple Pierre Chaunu, Michel Godet, Raymond Aron, Evelyne Sullerot, Gérard-François Dumont, Alain Minc, ...) et même des hommes politiques de grande envergure (François Mitterrand, Jacques Chirac, Michel Rocard, ...), tous convaincus que le vieillissement annonciateur de « l’hiver démographique » serait pour les pays occidentaux une forme de suicide dû à l’inaction et au « refus de voir » selon l’expression d’Alfred Sauvy. [↑](#footnote-ref-5)
6. Sur la version poche éditée en 1979 dans la collection Pluriel, le sous-titre est lui aussi explicite puisqu’il s’intitule « Les conditions du renouveau ». Mais dans une autre version les intentions combatives sont encore plus évidentes puisqu’il est remplacé par la phrase : « échapper à la logique du déclin ». [↑](#footnote-ref-6)
7. Commission européenne, Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations, Livre vert », Bruxelles, 2005. Malgré des avancées positives intéressantes, ce Livre Vert qui prône la solidarité entre les générations, l’égalité salariale entre les hommes et les femmes, et l’approche globale des questions liées au cycle de vie, succombe à la pression des natalistes en posant sans aucune nuance ni justification le principe selon lequel une natalité faible constitue un dangereux défi (s’il n’est pas relevé) car « on n’a jamais vu dans l’histoire une croissance (économique) sans berceaux ». [↑](#footnote-ref-7)
8. Alain Minc, La machine égalitaire, Paris, Grasset, 1987. Dans cet ouvrage, le célèbre polémiste s’en prend au discours sur l’égalité sociale qui finit par créer des effets pervers en développant de nouvelles inégalités et de nouveaux clivages sociaux. Il y consacre un chapitre entier au vieillissement en en faisant une charge implacable qui ne laisse guère la place à la controverse. [↑](#footnote-ref-8)
9. Notamment dans le programme du candidat socialiste Benoît Hamon. En Belgique ce débat remonte aux années 1980 autour de ce qu’il est convenu d’appeler l’allocation universelle (voir le collectif Charles Fourrier, L’allocation universelle, La Revue nouvelle, Bruxelles, n° 4, 1985). L’idée a resurgi récemment avec un engouement renouvelé, tant à gauche qu’à droite. La nouveauté est surtout qu’au-delà des débats intellectuels se profilent des projets expérimentaux dans plusieurs pays, comme la Finlande, le Canada ou les Pays-Bas. [↑](#footnote-ref-9)
10. Jacques Vallin, Les politiques démographiques sont-elles efficaces ?, IUSSP, 2015, n° 27, p.2. [↑](#footnote-ref-10)
11. Voir le débat passionné que j’ai eu avec mon collègue canadien Jacques Henripin (malheureusement décédé en 2013) dans le n0 spécial de Population à l’occasion du cinquantième anniversaire de l’INED et où notre opposition était plus amicale et intellectuelle que réelle. Le vieillissement : discours à deux voix. J. Henripin : vieillissement de la population : inconvénients et adaptation (pp. 1593-1609) ; M. Loriaux : Du vieillissement démographique à l’intégration des âges : la révolution de la géritude (pp. 1611-1625) ; Répliques et contre-répliques, *Population*, n° 6, 1995, pp. 1591-1638. [↑](#footnote-ref-11)
12. H. Gérard et M. Loriaux (sous la dir.), Etat démographique de la Wallonie et éléments pour une politique de population. Rapport POLIWA, Dpt de Démographie, UCL, Doc. du Centre d’Etudes de la population et de la famille, Bruxelles, n° 2, 1977, 412 p. [↑](#footnote-ref-12)
13. The Rockefeller Commission Report, Population Growth and the American Future, Washington DC, march, 1972. [↑](#footnote-ref-13)
14. « Le colloque de Lille : La baisse de la fécondité. Limites et opportunité d’une action des pouvoirs publics » (6ème colloque de démographie, avril 1979). [↑](#footnote-ref-14)
15. Pierre Chaunu, Un futur sans avenir. Histoire et population, Calman Levy, 1979. [↑](#footnote-ref-15)
16. [↑](#footnote-ref-16)
17. Communications, 37, 1983, Le continent gris. Vieillesse et vieillissement, (sous la dir de Nicole Benoit-Lapierre), J. Huguenin et R. Gossard, La révolte des vieilles. Les panthères grises toutes griffes dehors L’Harmattan, janvier 2003, 184 p. [↑](#footnote-ref-17)
18. Louis Dirn, Le troisième âge animera la société française, Revue de l’OFCE, vol 8 n° 8, juillet 1984, pp. 141-161. [↑](#footnote-ref-18)
19. Louis Dirn était l’anagramme de « Lundi soir », une façon de rappeler que l’auteur se réunissait avec les membres de son équipe de recherche tous les lundi pour débattre de scénarios sur l’évolution future de la société. Il est troublant de remarquer que l’auteur, qui fut un des premiers à annoncer la « fin des paysans » (1967) fut aussi celui qui annonça en priorité l’avènement du troisième âge comme force sociale et politique. [↑](#footnote-ref-19)
20. Bien entendu, à côté de ces atouts nouveaux, les personnes âgées continuaient à souffrir de plusieurs handicaps, dont les problèmes de morbidité et de dépendance pour les plus âgés et la perte de statut social et de réseaux relationnels lié à l’arrêt de la vie professionnelle pour les plus jeunes mais l’important était surtout qu’elles cessaient d’être systématiquement stigmatisées comme des consommateurs « incontinents » accaparant une grande partie des ressources collectives à cause notamment du coût croissant des soins de santé ou comme les fossoyeurs de nos régimes de sécurité sociale à cause de la prolongation des périodes de retraites du fait de l’allongement de la vie. [↑](#footnote-ref-20)
21. [↑](#footnote-ref-21)
22. Pour une description minutieuse de l’historique du concept, consulter J.-P. Viriol Durandal et Th. Moulaert, Le « vieillissement actif » comme référentiel international d’action publique : acteurs et contraintes, Socio-Logos (en ligne), 9, 2014, 26 p. En dehors de l’un ou l’autre articles précurseurs à orientation géronto-psychologique qui évoquent l’activité comme « vecteur instrumental de longévité en santé », les deux auteurs retiennent comme premier article présentant le concept, celui de Victor D’Souza en 1993 dans la revue indienne « Indian Journal of Social Work » sous le titre « The concept of Active Aging ». [↑](#footnote-ref-22)
23. Je suis parfois étonné (et un peu chagriné) du manque de références internationales dans la littérature scientifique à la Chaire Quetelet 1986 qui a lancé la révolution grise. En dehors du succès du concept au niveau belge (plus de 160 participants belges et étrangers) et en dépit du nombre de contributions apportées par des auteurs de réputation internationale, tous spécialistes du vieillissement dans ses diverses dimensions (une centaine de contributions couvrant 1100 p. dont celles de Peter Laslett (GB), Hervé le Bras (Fr), Jacques Légaré (Ca), Paul Paillat (FR, Anne-Marie Guillemard (FR), Michel Hagmann (S), Jean-Marie Robine (Fr), Claudine Athias-Donfut (Fr) Françoise Cribier (Fr) Didier Blanchet (Fr), Maryvonne Gognalet-Nicolet (S), Robert Holzmann (A), Christian Lalive d’Epinay (S), Agnès Pitrou (Fr) Emmanuel Todd (Fr). Sans doute une question de prestige de la maison d’édition, quand elle n’est pas française !

    A titre anecdotique, même si l’événement avait reçu un excellent accueil de la part de la presse belge, je n’avais pas réussi à mobiliser les grands journaux français. L’idée me vint donc de solliciter l’appui d’Alfred Sauvy (il avait été invité in extremis, mais avait renoncé à participer à cette Chaire Quetelet), dont je savais qu’il tenait une rubrique régulière dans le Monde, pour lui demander d’intervenir auprès de la rédaction afin d’accueillir dans les colonnes du journal un article promotionnel que j’avais préparé.

    Non seulement, il me répondit personnellement une lettre où il me décrivait la difficulté de la démarche (Le Monde étant selon lui une forteresse difficile à investir par n’importe quel quidam et surtout sa désolation de découvrir à quel point mes idées sur le vieillissement étaient frileuses (sic !)) mais il terminait en m’annonçant qu’il avait néanmoins transmis ma requête au rédacteur en chef du journal. Deux jours plus tard, celui-ci me téléphona pour m’annoncer qu’il trouvait l’article très intéressant et qu’il le publierait en page 2 le lendemain (en compagnie d’ailleurs d’un autre article d’Anne-Marie Guillemard annonçant son dernier livre sur « Le déclin du social » (1987, PUF).

    Ce jour-là, je compris que Sauvy dont j’avais pourtant contesté les thèses les plus personnelles sur le vieillissement en y opposant un paradigme radicalement différent, était un grand monsieur et un chercheur d’une intégrité scientifique peu commune. [↑](#footnote-ref-23)
24. Anne-Marie Guillemard, Le vieillissement actif : enjeux, obstacles, limites. Une perspective internationale, Retraite et Sociétés, CNAV, n° 65, 2013/2, 17-38 pp. [↑](#footnote-ref-24)
25. A. M. Guillemard, op.cit, p. 19 [↑](#footnote-ref-25)
26. Voir par exemple l’avis de A.M. Guillemard qui a pu établir « que la notion de vieillissement actif a connu en Europe une diffusion significative depuis 2000. Toutefois nous avons pu observer que ce nouveau paradigme de l’action publique a été cantonné, dans sa mise en œuvre, au domaine de l’activité marchande et de sa prolongation. Aucune autre dimension de cette notion polysémique n’a fait l’objet d’un plan d’action publique consistant » (op. cit., p. 36). [↑](#footnote-ref-26)
27. Voir à ce propos Xavier Gaullier, Le temps des retraites. Les mutations de la société salariale, La république des idées, le Seuil, 2003, 95 p. Rappelons que Xavier Gaullier est un sociologue qui a plaidé pour le développement des secondes carrières et de la pluriactivité comme moyen de concilier en fin de carrière les aspirations personnelles ou les obligations familiales et les activités à temps partiel (La deuxième carrière. Ages, emplois, retraites. L’épreuve des faits, Seuil 1988). [↑](#footnote-ref-27)
28. Certains critiques reprochent à un tel parti des aînés (ou des femmes) de ne pas être pluraliste. Ce faisait, ils oublient que les partis traditionnels actuels étaient à l’origine l’émanation d’une catégorie ou d’une classe spécifique, comme les partis communiste et socialiste représentatifs des ouvriers (ou les partis libéraux chargés de la défense des intérêts des classes moyennes et des commerçants). [↑](#footnote-ref-28)